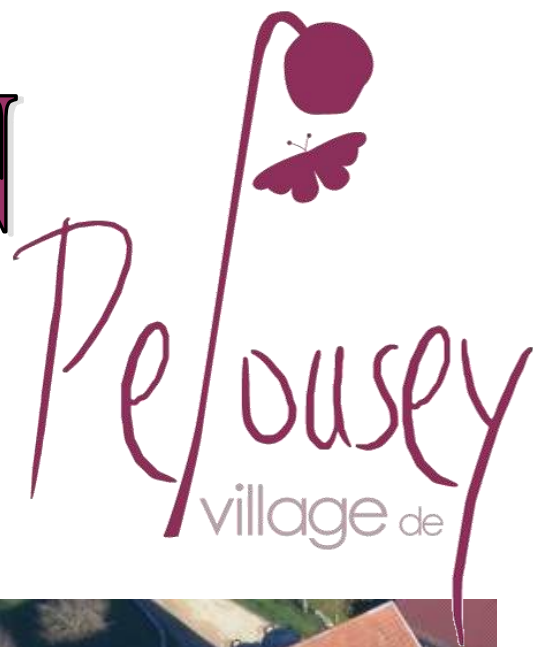


TRAIT D'UNION

Informations municipales



Juillet 2018

SOMMAIRE



ÉDITO/POINT INFO DU MAIRE

- Emplois saisonniers p. 3
- Réunion publique du 25 juin p. 4
- Chemin du bois de la roche p. 4
- Plan de désherbage p. 5

INFORMATIONS COMMUNALES

- Urbanisme p. 6
- Travaux de voirie p. 7-8
- CCAS p. 9-10
- Fleurissement du village p. 11-12
- La bibliothèque p. 13-14
- Geste élémentaire d'incendie p. 15
- Fête des Francas p. 16
- Fête de l'école p. 17
- Après-midi cuisine p. 18

DIVERS

- Collecte des déchets p. 19
- Piscine en toute tranquillité p. 20
- Fête des voisins du Clos Vossières p. 21
- L'artiste musicienne de Pelousey p. 22
- Prévention routière p. 23-24
- Maladie de Lyme p. 25
- Déclaration d'impôts p.26
- La gendarmerie p. 27-28
- Récupération de vélos p.29
- Opération bouchons p.29

- Recensement p. 30
- Tranquillité séniors p. 30
- Stop pub p. 30

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

- Les 2 heures de Pelousey p. 31-32
- Cérémonie de l'appel du 18 juin p. 33
- Maintenant place au collège p. 34

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- La chasse p. 35
- Les Vignottes p. 35
- Parents d'élèves p. 36
- Anciens combattants p. 37
- Loisirs Évasion p. 38 à 43
- Chorale Kryzalya p. 44
- Don du sang p. 45

ÉTAT CIVIL

LOCATION ET PRÊT

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

DIFFÉRENTS HORAIRES ET INFOS

- Bibliothèque p. 48
- les engins à moteur p. 48
- les déchetteries p. 48
- Grdf contacts utiles p. 48
- Mairie 3^{ème} de couverture
- Le conseil municipal 3^{ème} de couverture
- Santé à Pelousey 3^{ème} de couverture
- Bien- être 3^{ème} de couverture
- Assistantes maternelles 3^{ème} de couverture
- Est Républicain 3^{ème} de couverture

LES LIBELULES DE PELOUSEY 4^{ème} de couverture

ÉDITO DU MAIRE

Chers.ères tous,

Après un début de printemps très arrosé qui a engendré des dégâts conséquents chez quelques Pelou-séen.nes, l'installation durable du beau temps nous fait à tous.tes un bien fou !

En effet, même si nous ne sommes pas en vacances en même temps, nous ressentons déjà les bienfaits de la belle saison. Et, depuis dimanche, un autre indicateur de bonheur est intervenu, la victoire des Bleus générant une immense joie partagée par une grande partie de la population !

Je vous souhaite sincèrement, comme toute l'équipe municipale, que cette joie soit communicative, qu'elle vous inspire et vous permette de profiter pleinement de votre été, de passer d'agréables moments et de vous ressourcer...

Il faudra bien sûr réussir à concilier les emplois du temps de chacun, en vacances ou non, nous avons envie et même nous avons besoin de profiter de nos extérieurs autour d'un barbecue, d'une piscine, avec nos amis ou nos familles... Mais nous ne devons pas omettre de penser que d'autres continuent à travailler, à se lever tôt ou souhaitent profiter de leur jardin plus simplement dans le calme.

Je n'oublie pas non plus les familles confrontées à la perte de l'être cher ou à d'autres difficultés, qu'elles puissent bénéficier du soutien et de la solidarité de leurs proches. Tous les gestes de sympathie sont tellement importants dans ces moments-là...

En attendant donc la prochaine rentrée scolaire, je vous souhaite une bonne lecture de notre journal consacré pour grande partie à la présentation des différentes manifestations organisées par les associations du village que je remercie chaleureusement pour leur implication et dynamisme.

Rendez-vous vendredi 3 août place de Mozzarogna pour le départ de Cap Mozzagrognna ! Cette grande aventure sportive et humaine mérite bien nos encouragements !

Je vous souhaite un très bel été, bien sincèrement,

Le Maire,

Catherine Barthelet

POINT INFO DU MAIRE

EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ 2018

Les 4 jeunes dont les emplois seconderont les employés municipaux qui ont été retenus :

- du 9 au 20 juillet 2018: **Léa PERNET**
- du 23 juillet au 3 août 2018: **Névine HASSED**
- du 6 au 17 août 2018: **François LAURENT**
- du 20 août au 31 août 2018: **Idajeta ZAIROVIC**



RÉUNION PUBLIQUE DU 25 JUIN

Nous avons proposé à toute la population de venir partager la synthèse financière qu'a effectuée pour la commune le cabinet Mazars.

Comme évoqué à plusieurs reprises, il est apparu important aux élus de bénéficier d'un regard extérieur sur notre gestion alors que notre modèle est souvent bousculé, remis en cause par les différentes réformes.

Cette mission nous a permis d'être rassuré quant à notre gestion rigoureuse de la commune, une situation saine dont nous avons hérité et que nous maintenons.

Pour l'avenir, plusieurs lignes prospectives ont été étudiées afin de vérifier les capacités futures d'intervention de la commune et cela en imaginant des scénarii divers, allant d'un investissement conséquent engendrant des frais de fonctionnement à une baisse continue des dotations...

Ainsi, nous avons une meilleure visibilité de nos possibilités pour les années à venir.

Lors de la deuxième partie de la réunion, j'ai présenté toutes les dernières évolutions de nos relations avec le Grand Besançon.

Lors de cet exposé, j'ai pu évoquer :

- * le nouveau contexte général : évolutions réglementaires diverses (ALUR...), incidence des lois NOTRÉ et MAPTAM, nouvelle région, changement de périmètre de notre agglomération...
- * le rappel des compétences initiales du Grand Besançon et leurs évolutions,
- * les nouveaux services développés comme le service aide commune, le service instructeur du droit des sols, le conseil en énergie partagé,
- * les incidences pour Pelousey : convention pour le maintien de l'emploi local, premiers retours d'expérience positifs vis à vis de la compétence zone d'activités et assainissement par exemple,
- * la présentation du projet de territoire du Grand Besançon : présentation des atouts et des nouvelles ambitions autour du projet ACTE
- * l'explication de l'importance de la charte de gouvernance qui unit toutes les communes et définit le mode de collaboration dans le circuit décisionnel
- * les réflexions menées sur la transformation de la communauté d'agglomération et communauté urbaine et les conséquences

Des échanges ont permis de préciser également quelques points d'actualité qui préoccupent légitimement les habitants, mais sur lesquels nous n'avons pas d'emprise à ce jour malheureusement comme l'arrivée de la fibre... Nous poursuivons avec le Grand Besançon notre lobbying mais ne pouvons faire mieux à ce jour...

Vous pouvez retrouver sur le site du Grand Besançon le projet de territoire qui a été adopté en conseil communautaire fin juin.

CHEMIN DU BOIS DE LA ROCHE

Grâce aux jolies pancartes réalisées par M Goux, vous pouvez désormais facilement trouver ce chemin de randonnée, déjà très utilisé par les coureurs de trail !

Un grand merci à M. Goux pour cette réalisation bénévole et à Léon Morel, notre agent communal qui a entretenu ce chemin sur son temps personnel, nous en faisant la surprise!



MISE EN PLACE DU NOUVEAU PLAN DE DESHERBAGE

Le fauchage tardif dans les espaces verts publics présente de multiples intérêts par rapport à une tonte régulière.

Il **favorise la biodiversité**, il réduit aussi la fréquence d'intervention et permet donc de gagner du temps pour nos agents...

Le fauchage tardif des bords de route est maintenant bien connu mais il peut s'appliquer à d'autres espaces publics, comme dans notre verger municipal ou dans les abords de la lagune.

Ce décalage des travaux de fauche favorise le maintien voire l'apparition de certaines espèces de plantes sauvages, plantes à fleurs (coquelicots, boutons d'or...) qui, précise la Région, sont *propices aux papillons, araignées, oiseaux et petits mammifères*, tels que les hérissons ou encore les bergeronnettes.

Sur la zone de loisirs, nous avons aussi privilégié un espace où la tonte est différenciée permettant aux insectes de nicher etc... Les enfants peuvent s'amuser à parcourir le « labyrinthe tondu »!

Notre cimetière, cette année, est donc entretenu sans aucun produit phytosanitaire. A l'automne, nous planterons de la pelouse à pousse lente afin de faciliter cette nouvelle gestion et de garder la qualité de ce lieu particulier.



Fauchage tardif...
Fauchage différencié...
Aucun produit phytosanitaire utilisé...

INFORMATIONS COMMUNALES

COMITÉ CONSULTATIF URBANISME

Nous nous réunissons chaque mercredi en fin d'après-midi. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour que l'on puisse vous expliquer, en amont de votre projet, les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre secteur, ou que l'on vous apporte (à notre niveau) conseils et explications pour remplir votre document d'urbanisme (déclaration préalable ou autre...). Pour cela, il vous suffit de joindre le secrétariat.

François BELOT et Benoît RICLOUX

Demandes d'urbanisme accordées depuis février 2018

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déclarant	Nature des travaux
COTE Danièle	Terrasse, ravalement de façade et pergola
MEILHAC Didier	Remplacement porte d'entrée
GYURAN Stéphane	Clôture
KIENTZ Pierre	Fenêtre
BAIDA Fadi	Transformation partie du garage en chambre
PIERLOT Serge	Clôture
VERNEREY Pierre	Pose de volets roulants blancs

PERMIS DE CONSTRUIRE

Déclarant	Nature des travaux
ATTIA Joahr	construction maison individuelle
SIMONIN Christine	construction maison individuelle
BOUJRAF Hocine	construction maison individuelle

SERVICE INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS DU GRAND BESANCON - PERMANENCES



Les instructeurs du secteur ouest assurent une permanence physique, sans rendez-vous, chaque mardi de 9h à 12h à la mairie de Serre-les-Sapins, 16 rue de la Machotte. Ils peuvent vous aider et vous conseiller dans la préparation de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

TRAVAUX DE VOIRIE EN 2018

Notre budget 2018 a été construit en prévoyant de nombreux travaux sur notre réseau routier communal. Il s'agit de réparations ponctuelles ou de rénovations totales de certaines parties de chaussée. Début juillet nous pouvons faire un premier bilan de notre action.

- Réparations ponctuelles. En plus de l'entretien régulier effectué par nos employés municipaux, nous avons procédé fin juin à une campagne de rebouchage à chaud (procédé Blowpatcher) qui assure une qualité du résultat. Les défauts locaux ont été traités dans tout le village et nous avons insisté en particulier sur les routes très endommagées : route de Champagny, route d'Auxons, rue du Vert Village, rue de la Fontaine, partie basse de la Voie Romaine, rue de Craïts.
- Des travaux importants ont dû être réalisés suite aux violents orages que nous avons subis. Route de Champagny, il a fallu procéder à l'évacuation d'une grande quantité de boue qui recouvrait la route et remplissait les fossés.



Evacuation de la terre route de Champagny et rebouchage des défauts au blowpatcher



Les réparations rue du Vert Village et rue des Craïts

- Rénovation importantes: La rue du Chêne Bénit et le chemin des Vignes ont fait l'objet de travaux de remise en état au cours du printemps. Conjugés avec leur mise en « voie sans issue » probable, nous ne devrions pas être contraints d'intervenir de nouveau rapidement.

La rénovation de la rue du Terne commence début juillet. Après les congés d'août, elle reprendra en septembre. Les entreprises ont pris l'engagement de tout faire pour gêner le moins possible les habitants.

Par ailleurs, les dossiers d'appel d'offres pour les travaux sur les rues Voie Romaine, Genièvre et Séminaire sont déposés, les entreprises seront choisies début septembre pour une réalisation avant la fin de l'année.

- Une partie de nos routes départementales ont également bénéficié d'une reprise en enrobé importante: route de Gray, rue du Pré Saint Martin et Grande rue. Ces travaux ont entièrement été réalisés et pris en charge par le Conseil départemental que nous remercions.

Daniel VARCHON

1^{er} adjoint



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



La convention « Programme Bourse Solidarité Vacances » avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) a pour objet de définir les engagements entre la Commune et l'ANCV dans le cadre d'un partenariat instauré pour accéder au programme Bourse Solidarité Vacances.

Ce programme a pour objectif de collecter et de mettre à disposition de la Commune des offres de qualité, portant sur le transport et l'accueil dans des structures de vacances, et des offres de loisirs, pour favoriser le départ en vacances et l'accès aux loisirs pour les publics en difficulté.

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour le renouvellement de cette convention.

Elle a déjà permis à plusieurs familles du village de bénéficier de séjours attractifs sans que cela n'engendre de frais pour la commune.

Pour vérifier votre éligibilité, merci de contacter la mairie afin de fixer un rendez-vous avec les bénévoles du CCAS.

La commune dispose d'un plan canicule qui a pour but, en cas de période caniculaire avérée, de mettre en place facilement une veille médicale, un suivi de toutes les personnes dites vulnérables ou isolées.

Les personnes intéressées et concernées figurent sur un registre communal qui est mis à la disposition de la préfecture en cas de besoin. Il est à noter que ce registre pourrait également servir en cas de période de grand froid ou de catastrophe naturelle.

Nous allons bientôt mettre à jour ce document, comme chaque année, et donc passer voir ou appeler toutes les personnes de plus de 70 ans afin de vérifier les informations.

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR
À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).





Le CCAS de la commune a eu le plaisir d'accueillir mardi 29 mai les CCAS voisins en réponse à une invitation lancée par Mme Vincent de l'Union Départementale des CCAS.

Présidée par Mme Dard, 1^{ère} adjointe de la ville de Besançon et présidente du CCAS bisontin, cette rencontre avait pour but de présenter aux élus toutes les facettes de l'hébergement d'urgence et procédures asilaires sur notre territoire.

Ainsi, tour à tour, sont intervenus Mme Dard, M Berger, chef de service du SIAO Unique (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) du Doubs et M Varin, directeur du dispositif migrant de l'association d'Hygiène sociale de Franche-Comté.

Le groupement de coopération sociale du Doubs a été présenté ainsi que tout le dispositif lié au numéro 115.

Des échanges et débats ont permis une meilleure compréhension des rôles de chacun et des dispositifs qui permettent de répondre au mieux à toutes les demandes. La notion de transversalité de ces dispositifs grâce notamment à des rencontres régulières de tous les acteurs en préfecture a été particulièrement bien expliquée. La médiatisation de certaines situations a également été évoquée et a donné davantage de visibilité aux élus et bénévoles des CCAS périphériques à la ville de Besançon.

Chaque CCAS a pu ainsi mieux connaître les possibilités dont disposent les personnes en situation de grande fragilité.

Pour Pelousey, il a été évoqué la possibilité de poursuivre les échanges plus spécifiquement sur le rôle que chacun peut jouer dans l'accueil de migrants.

Une collecte avait en effet été organisée pour favoriser l'accueil de familles à Besançon et notre population avait été très généreuse.

Nous pourrions poursuivre en permettant aux personnes qui le souhaitent de bénéficier d'informations sur leur capacité à aider les associations existantes en accueillant par exemple une famille de façon temporaire ou le temps d'un week-end...

Nous vous tiendrons informés de la date retenue pour cette rencontre.

Catherine BARTHELET

LE COMITÉ CONSULTATIF FLEURISSEMENT

Mardi 22 mai 2018

Remise en état des entrées côté Miserey et côté Pouilley-les-Vignes



Bravo à Martine Bouchey, Daniel Varchon et Jean-Jacques Griffaut qui ont su faire de ces lieux très broussailleux des espaces parfaitement cultivables.

Jeudi 24 mai 2018

Mise en jardinière et plantation



L'horticulteur Patrick Boichard ayant livré les plants le mercredi après-midi, c'est sous la direction de Léon que, dès 8h 30, l'équipe a préparé les jardinières et mis en fleurs les différents sites.

Et c'est à midi que nos courageuses et courageux "horticulteurs", à savoir Christelle, Eliane, Martine, Geneviève, Françoise, Jean-Jacques, Daniel et votre serviteur ont été rejoints par Catherine et Maryline, pour profiter d'un très agréable et ô combien mérité repas dans la salle des ateliers municipaux.

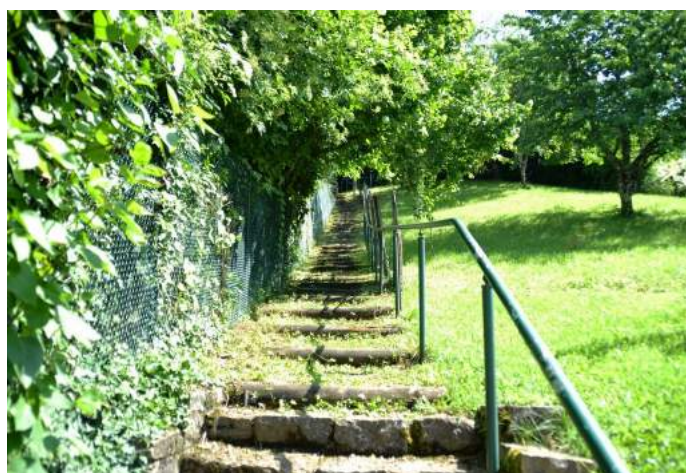


L'après-midi, Léon et Patrick ont terminé l'installation des dernières jardinières.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, ce n'est que du bonheur de participer à l'embellissement de notre commune!

Jeudi 31 mai 2018

Désherbage de la montée de la vierge



Françoise, Chrystelle, Daniel et Michel ont fait un travail remarquable pour rendre le chemin de la montée de la Vierge très facile d'accès .

Du pire au meilleur...





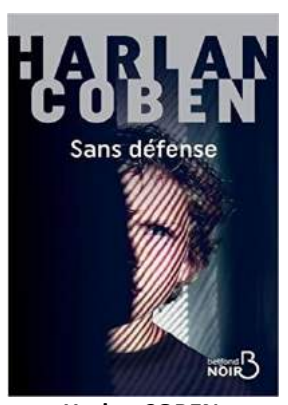
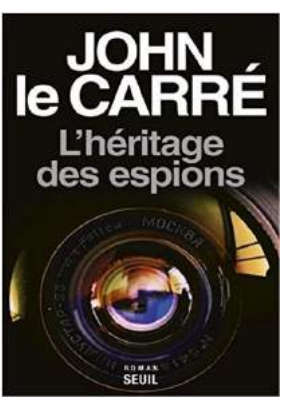



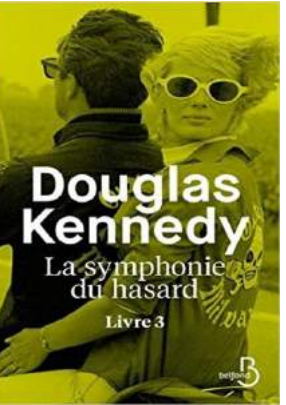
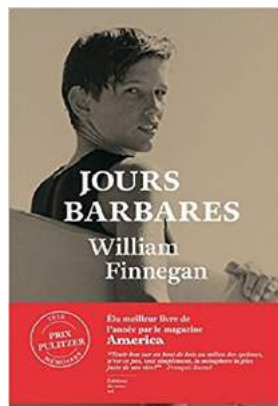
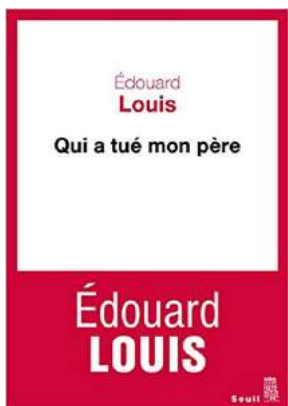


De nouveau cette année des voleurs de plants se sont manifestés dès le lendemain des plantations. Vraiment, ces individus ne méritent que le mépris. L'an prochain nous prendrons des dispositions sur les sites de plantations concernés par ces incivilités. Par contre c'est un vrai plaisir de voir des sites de fleurissement comme la fontaine Barband aussi bien entretenue par le voisinage. Un grand merci à Françoise et Michel Binda!

LA BIBLIOTHÈQUE



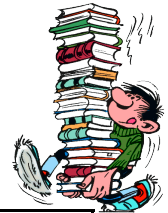
FERMETURE ANNUELLE
LES MERCREDIS ET JEUDIS
À COMPTER DU MERCREDI 11 JUILLET
ET
LES MERCREDIS, JEUDIS ET SAMEDIS
DU 01 AU 24 AOÛT 2018
REOUVERTURE LE SAMEDI 25 AOÛT

NOS NOUVELLES ACQUISITIONS ADULTES - JUIN 2018

 <p>Agnès LEDIG</p>	 <p>David VANN</p>	 <p>Harlan COBEN</p>	 <p>John Le CARRÉ</p>
 <p>Albert COHEN</p>	 <p>Agnès LEDIG</p>	 <p>Violaine HUISMAN</p>	 <p>Douglas KENNEDY</p>
 <p>William FINNEGAN</p>	 <p>Édouard LOUIS</p>	 <p>Daniel PENNAC</p>	 <p>Geneviève BRISAC</p>



NOS NOUVELLES ACQUISITIONS JEUNES
JUIN 2018



Meg CABOT



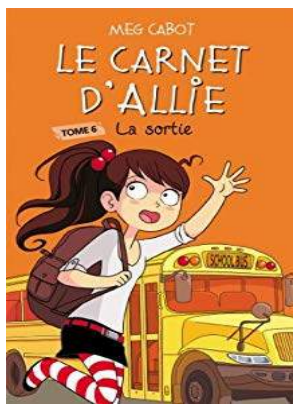
Meg CABOT



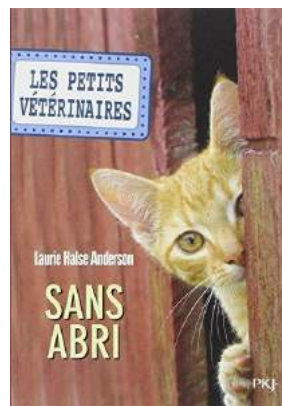
Meg CABOT



Meg CABOT



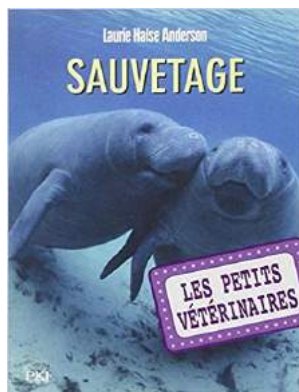
Meg CABOT



Laurie Halse ANDERSON



Laurie Halse ANDERSON



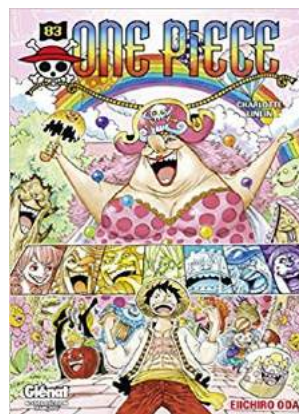
Laurie Halse ANDERSON



Laurie Halse ANDERSON



Eiichiro ODA



Eiichiro ODA



Eiichiro ODA



GESTE ELEMENTAIRE INCENDIE

Jeudi 7 juin 2018



C'est sur le parking de l'école que les enseignants, le personnel de la mairie et les membres des Francas ont été conviés à une remarquable démonstration de l'usage des extincteurs.

Léon Morel a tenu à me préciser qu'il s'agissait de la meilleure des nombreuses formations théoriques et pratiques en la matière dont il avait pu profiter.

Pas moins de vingt extincteurs ont été vidés pour les différents exercices.



LES DIFFÉRENTS THÈMES ABORDÉS

POURQUOI LA FORMATION INCENDIE?

LES CLASSES DE FEU

LES EXTINCTEURS

SÉCURITÉ D'EMPLOI ET D'USAGE

LE MESSAGE D'ALERTE

LES NUMÉROS D'URGENCE

18 Service Départemental d'Incendie et de Secours

15 Service d'Aide Médicale d'Urgence

17 Force Publique: Police/Gendarmerie

114 Numéro d'urgence réservé aux personnes sourdes/malentendantes et muettes, accessibles par fax et SMS

112 Numéro d'urgence européen, en France, aboutit, selon les départements, soit au SDIS ou au SAMU. Depuis un téléphone mobile, le 112 est prioritaire. Il est acheminé par le premier réseau disponible dans la zone d'appel. L'accès au 112 nécessite la présence d'une carte SIM, celle-ci permettant de repérer l'origine de l'appel. Il est possible de composer le 112 sans déverrouiller le téléphone.



L'absence, l'élimination d'un des 3 éléments ou le fait de supprimer un point de liaison du triangle empêche l'incendie d'éclorre ou de se développer.





FÊTE DES FRANCAS

Vendredi 29 juin 2018



C'est encore dans un style dont il a le secret que Khalid a ouvert le spectacle devant les enfants et leurs parents venus très nombreux dans la salle de la Noue.



Les charmantes animatrices ont alors présenté les danseurs, danseuses et chanteuses qui se sont succédé avec beaucoup de talent. Un entracte ayant été réservé à un diaporama, très apprécié du public, sur les droits de l'enfant.

Ce spectacle s'est terminé par un second diaporama relatant les activités des Francas dans le cadre du périscolaire des dernières années. Les enfants émus, ont pu ainsi se remémorer d'agréables souvenirs.

Enfin, tout le monde a pu savourer des boissons rafraichissantes et d'agréables friandises.

Encore merci et bravo à toute l'équipe des Francas!

FÊTE DE L'ÉCOLE



Samedi 30 juin 2018



C'est accompagnés de leurs parents que les plus petits ont pu profiter des nombreux jeux installés dans la cour de la maternelle. Les plus grands se sont affrontés successivement sur les différentes épreuves comme par exemple le jeu de mölkky.



Ils ont aussi participé à un concours de lancer et une course de relais autour du terrain de sport.



Une épreuve d'adresse puis de tirs au but dans laquelle le successeur d'Hugo Lloris est peut-être né.



C'est à l'abri du préau que les enfants, dirigés par Sylvie Rougemont et accompagnés à la guitare par Gilles Vernet, ont interprété de jolies chansons pour le plus grand plaisir des parents. Après la remise des prix, tout le monde a pu profiter de collations préparées par les membres de l'APE.

Un grand merci à toute l'équipe éducative de notre école pour cette belle fête de fin d'année.



APRÈS-MIDI CUISINE

Parents-enfants



Mercredi 4 juillet 2018

Le Relais Familiales Assistants Maternels du Canton d'Audeux, représenté par sa responsable Lise Verpillet, a organisé en partenariat avec les Francas, représenté par leur directeur Khalid Rabouaa, un après-midi cuisine dans la salle de la maison de la Noue.

C'est donc encadrés par leurs parents, par Lise Verpillet, par Franck Laigre et l'équipe des Francas, que les enfants ont pu profiter de cette activité.



Ils ont pu participer à la fabrication de tabliers -avec l'aide précieuse de la responsable du RFAM- et de délicieux sorbets et glaces aux fruits rouges -grâce au très dévoué professeur de cuisine Franck Laigre-.



Ils ont aussi réalisé à tour de rôle des gaufres aux pommes de terre surprises mais gouteuses!



Enfin les deux derniers ateliers ont permis aux enfants de confectionner des briques sucrées, et des smoothies (aux légumes et jus de fruits).



Un échange entre les organisateurs et les participants, suivi d'un excellent thé à la menthe, ont conclu ce bel après-midi.

Un grand merci aux parents, à Lise Verpillet, aux membres des Francas, Malika, Melissa et Khalid, et à Franck Laigre d'avoir permis aux enfants de vivre ces agréables moments de découverte.



DIVERS

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

JUILLET	DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 4 - mercredi 11- mercredi 18 - mercredi 25 DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 4 - mercredi 18
AOÛT	DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 1 - mercredi 8 -  jeudi 16 - mercredi 22 - mercredi 29 DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 1 -  jeudi 16 - mercredi 29
SEPTEMBRE	DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 5 - mercredi 12- mercredi 19 - mercredi 26 DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 12 - mercredi 26
OCTOBRE	DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 3 - mercredi 10 - mercredi 17- mercredi 24 - mercredi 31 DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 10 - mercredi 24
NOVEMBRE	DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 7 - mercredi 14 - mercredi 21 - mercredi 28 DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 7 - mercredi 21

UN VILLAGE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La commune est engagée dans une démarche du respect de l'environnement : charte « zéro phyto », il est donc demandé à tous les habitants de :

- Balayer et désherber manuellement les trottoirs au droit de leur habitation
- Élaguer les branchages gênants
- Ramasser les déjections canines de leur/s chien/s
- Jeter les déchets dans les poubelles adaptées en respectant les consignes de tri
- Jeter les mégots dans des cendriers
- Ne pas déposer d'ordures ménagères ou autres près des conteneurs à verre, cela est passible d'amendes
- Mettre les bouteilles dans les conteneurs, ne pas les déposer à l'extérieur afin d'éviter tout danger et toute pollution
- Déposer sur la voie publique les poubelles, la veille des deux ramassages, et les rentrer le jour même

MERCI À VOUS

PROFITEZ DE VOTRE PISCINE EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.

Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité.

La loi prévoit 4 dispositifs :

- **Les barrières, les abris de piscine ou les couvertures** : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.
- **Les alarmes sonores** : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade.



ATTENTION !

Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

- Pensez à poser à côté de la piscine: une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.
- Après la baignade, pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.
- Si vous avez une piscine «en kit» (qui n'est pas enterrée dans le sol), retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.

Pour en savoir plus sur le dispositif réglementaire relatif à ces installations, connectez-vous sur :

- <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines>
- <http://www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine>

AVEC LES ENFANTS...

Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.

Baignez-vous en même temps qu'eux.

Pendant la baignade, désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.

Apprenez-leur à nager le plus tôt possible.

Équipez-les de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau.

Même s'ils sont équipés de brassards, surveillez-les en permanence.

Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège...), ils ne protègent pas de la noyade.



LA FÊTE DES VOISINS DE LA RUE DE VOSSIÈRES

Vendredi 25 mai 2018

Elle a eu lieu le jour officiel de la fête des voisins. Il faisait très beau! Nous avons fait le choix d'inviter les personnes de la rue du Champs Jacquot. Nous n'avons pas osé inviter toute la rue, mais nous le ferons certainement l'année prochaine. Il y a avait une bonne ambiance. Yohanna et Alexandre MEYER ont organisé des jeux afin de permettre à chacun de se connaître.

LES COMMANDEMENTS DU CLOS VOSSIÈRES

Courtois tu resteras toujours

De ton voisin tu te soucieras

Des enfants de tes voisins, comme des tiens tu te soucieras

Ce qu'on t'a prêté tu rendras

De tout commérage tu t'abstiendras

De l'aide tu oseras demander

Ton voisin tu chercheras à connaître, avant qu'il ne fasse trop de bruit

Que tu ne déranges pas ton voisin tu t'assureras, avant qu'il n'ait à se plaindre de toi

Ta haie tu tailleras, avant qu'elle ne dépasse chez ton voisin



NOUVEAU À PELOUSEY

Le Chariot à Musique de Sophie

Musique vintage et décor rétro avec cette nouvelle artiste musicienne à Pelousey!



Vous aviez peut-être déjà entendu la Pelouséenne Sophie Jeanneret pour le Téléthon ou à "Faites de la musique" à Pelousey, au sein du groupe Les Grenouilles de Salem ou du duo Daddy and Mum ? Elle vous propose désormais un spectacle musical solo:

Le Chariot à Musique de Sophie.

Dans un style rétro années 50, celui-ci se décline en plusieurs thématiques, et elle le propose aux associations, aux collectivités locales, aux entreprises, aux seniors, aux collèges etc., mais aussi aux particuliers, par exemple pour un cocktail de mariage.

Entreprises, collectivités, associations ...

Un concept original pour créer la surprise

- Pour insuffler un esprit Fifties à vos événements
- Pour faire pétiller vos réceptions, apéritifs, pots de départ
- Pour renouveler le plaisir de votre spectacle annuel
- Pour marquer un moment fort de la vie de votre structure: anniversaire, partenariat ...
- Pour égayer vos séminaires avec un temps convivial et raffiné



Écoles, collèges:

- Pour faire découvrir en live un patrimoine culturel souvent méconnu du jeune public!



Pour votre cocktail de Mariage

Musique vintage et décor rétro

Une artiste

au chant, à la guitare et au piano pour un moment musical à la fois romantique, vitaminé et élégant.

Un décor

frais et rétro autour d'un petit chariot décalé et de quelques accessoires vintage.

Un espace scénique compact.
et une sonorisation discrète et de qualité.

Plusieurs répertoires

adaptables pour être au plus près de l'ambiance de votre mariage:

- Les années 50 en France
- Les grandes déclarations d'amour de la chanson française
- Les fifties-sixties américaines



Le chariot à musique de Sophie contact@lechariotamusique.com

www.lechariotamusique.com



07 82 32 44 84

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Baisse de la vitesse maximale autorisée de 90 à 80 km/h

En quoi consiste cette mesure ?

Au 1^{er} juillet 2018, la vitesse maximale autorisée passe de 90 à 80 km/h sur ces routes où la mortalité routière est la plus forte.

Quel impact pouvons-nous espérer ?

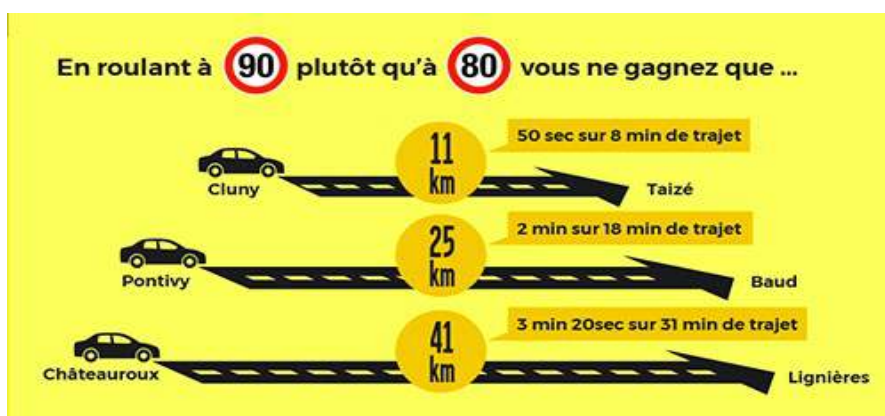
Comme l'a établi le comité des experts du Conseil national de la sécurité routière dans son rapport du 29 novembre 2013, une réduction de la vitesse maximale autorisée à 80 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central - limitée à 90 km/h - permettrait de **sauver entre 300 et 400 vies par an**.

En effet, cette portion du réseau routier est celle sur laquelle les accidents mortels sont les plus fréquents : en 2016, plus de la moitié de la mortalité routière (55 %), soit 1 911 personnes tuées, est survenue sur les routes bidirectionnelles hors agglomération, majoritairement limitées à 90 km/h.

Cette estimation de vies épargnées par la mesure est d'ailleurs soutenue par Rune Elvik, chercheur et doctorant en sécurité routière qui a dédié 20 années de recherches sur le thème de la vitesse. En recueillant plus de 500 études venant du monde entier, son travail a permis de mettre en lumière une corrélation entre l'abaissement de la vitesse et le nombre d'accidents. C'est mathématique : agir sur la vitesse permet de diminuer le nombre des accidents de la route et leur gravité.

Est-ce que mes trajets vont être plus longs en roulant à 80 km/h ?

En roulant à 80 km/h plutôt qu'à 90 km/h, nous pourrions imaginer que notre temps de conduite sera considérablement rallongé. Or, on constate qu'il y a peu de différence dans le temps de trajet.



Les effets de la vitesse sur la conduite

Les distances d'arrêt

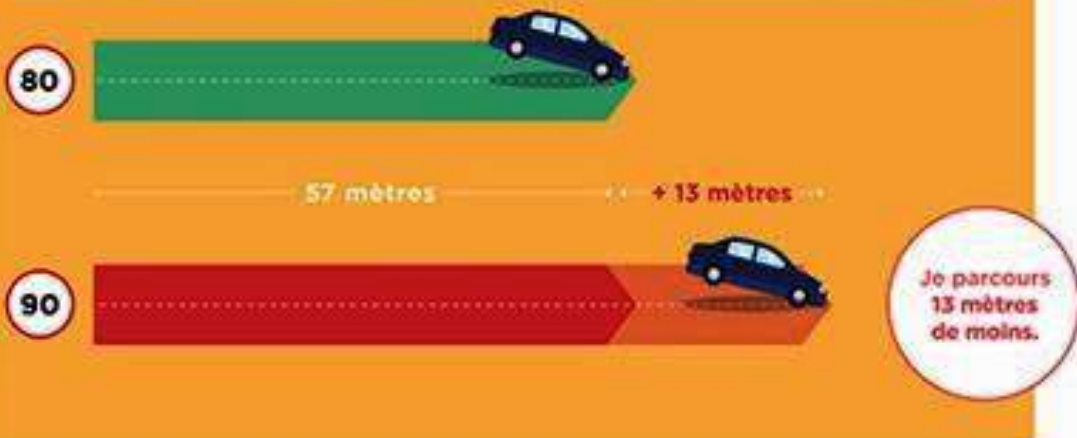
La distance d'arrêt est égale au cumul de la distance parcourue pendant le temps de réaction et de la distance de freinage. Pour faire simple, plus la vitesse d'un véhicule est élevée, plus la distance d'arrêt sera grande. Avec ce changement de vitesse, la distance d'arrêt sera donc réduite, diminuant ainsi les risques de collision.

Par exemple, à 80 km/h, je parcours 13 mètres de moins qu'à 90 km/h pour m'arrêter.

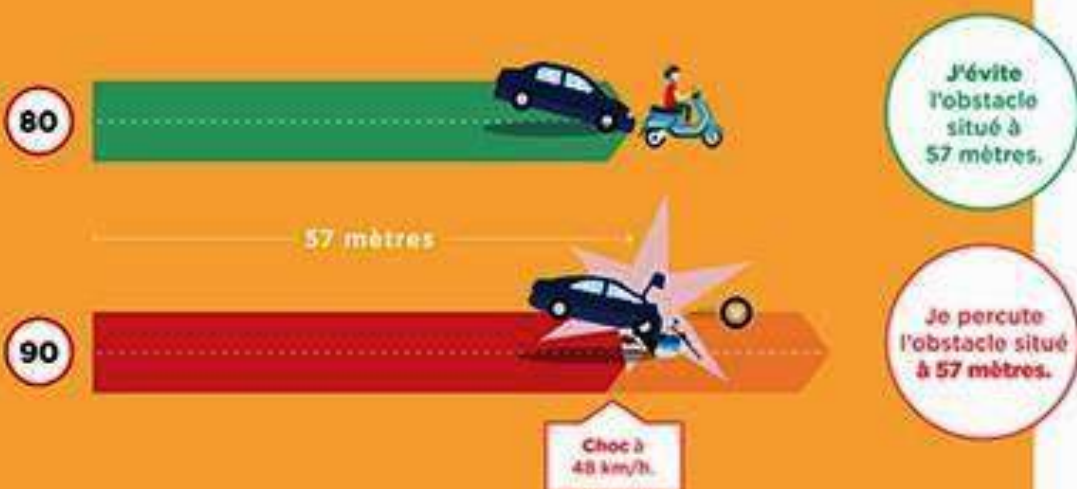
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

**RÉDUIRE LA VITESSE
MAXIMALE AUTORISÉE
DE 90 À 80 KM/H ÇA
PEUT TOUT CHANGER**

EN CAS DE FREINAGE D'URGENCE,
ON RÉDUIT FORTEMENT SA DISTANCE D'ARRÊT



EN CAS DE DANGER,
ON PEUT ÉVITER UN CHOC TRÈS VIOLENT



Temps de réaction = 1 sec. Décélération de 7m/s² sur chaussée sèche. Source : ONISR

LA MALADIE DE LYME

La **maladie de Lyme** ou "borréliose de Lyme" est une **maladie** infectieuse due à une bactérie appelée *Borrelia burgdorferi*, transmise par l'intermédiaire d'une piqûre de tique infectée. Cette zoonose peut toucher plusieurs organes et systèmes, la peau mais aussi les articulations et le système nerveux.

J'identifie les situations à risque

• QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE ?

COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.



ET



Utilisez un **tire-tique** : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique.

OU, À DÉFAUT,



ET



Utilisez une **pince fine** : saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirez vers le haut sans tourner.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

• OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.



• QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?

Les **professionnels qui travaillent dans la nature** : bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.

Les **amateurs d'activités dans la nature** : promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.



• À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE EST-IL MAXIMUM ?



Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.

DÉCLARATION EN LIGNE

L'IMPÔT S'ADAPTE À

VOTRE VIE

L'IMPÔT S'ADAPTE A VOTRE VIE !

La déclaration des revenus en ligne devient progressivement obligatoire. Cette année, vous êtes concernés si votre revenu fiscal de référence de 2016, figurant sur l'avis d'impôt reçu à l'été 2017, est supérieur à 15000 euros.

En 2019 tous les foyers fiscaux seront concernés.

La déclaration en ligne, c'est simple, rapide et sécurisé. En plus, vous disposez immédiatement d'un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu vous permettant d'entamer des démarches administratives dès la mi-avril.

Quelques « clics », 7j/7j, 24h/24, suffisent et vous bénéficiez d'un délai supplémentaire (29 mai minuit dans le Doubs).

Et www.impots.gouv.fr vous offre toujours de nombreux autres services en ligne : payer vos impôts, modifier vos coordonnées, consulter vos documents fiscaux, réaliser des demandes et démarches courantes et en suivre l'avancement grâce à la messagerie sécurisée...

Et le prélèvement à la source?

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Terminé le décalage d'un an entre vos revenus et l'impôt correspondant ! A partir de 2019, vous paierez l'impôt sur vos revenus de l'année.

Attention, vous devrez toujours déclarer vos revenus et l'impôt sera calculé de la même manière. En revanche, son montant s'adaptera, sans attendre, à votre situation (revenus, mariage, naissance...).

Dès cette année, en déclarant vos revenus en ligne, vous pourrez connaître immédiatement le taux de prélèvement à la source qui vous sera appliqué au 1er janvier 2019 et accéder à un service en ligne conçu spécialement pour vous permettre de gérer votre prélèvement à la source. Pour ça, si vous êtes mariés ou pacsés, pensez, chacun, à ouvrir un espace authentifié avec vos propres identifiants.

Pour faciliter le remboursement des restitutions ou crédits d'impôts, pensez à compléter, sur votre déclaration de revenus, vos coordonnées bancaires et l'état civil des enfants que vous avez à charge.

Une question ? L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique. Vous pouvez :

- appeler le 0811 368 368 (service 0,06 euros /min + prix d'appel) ;
- consulter le site : www.prelevementalasource.gouv.fr ;
- envoyer un message depuis votre « messagerie sécurisée » accessible à partir de votre espace personnel sur impots.gouv.fr.



LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- **Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.**

(formulaire disponibles en mairie)

ATTENTION AU DEMARCHAGE A DOMICILE !

La gendarmerie tient à vous sensibiliser sur les démarchages à domicile, notamment pour les nettoyages de toiture réalisés par des non professionnels.

Ces derniers possèdent un discours bien rôdé pour faire céder le "client" sur des rapports qualité/prix compétitifs, en s'adressant de préférence à des personnes âgées.

Ainsi, ils accèdent à la propriété et peuvent observer l'intérieur des résidences tout en réalisant une prestation de piètre qualité. Par le passé, des cambriolages ont été commis dans les semaines qui suivent.

Il est donc important de diffuser dès maintenant et très largement cette information auprès de vos administrés, de leur demander la plus grande vigilance et de refuser toute prestation douteuse.

Acte de réflexe citoyen demandé: si possible et surtout sans s'exposer, relever les immatriculations des véhicules.

Merci de ne pas hésiter à faire appel aux services de gendarmerie pour contrôle des individus.

POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ :

- n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre brigade de gendarmerie
 - gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté.
- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles
- si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. En cas de doute, prenez certaines précautions avant de la laisser entrer :
 - exigez la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention
 - n'hésitez pas à contacter le service compétent (EDF, Poste, Gendarmerie...)
 - sollicitez la présence d'une personne de confiance (voisin, proche...)
 - pensez à fermer votre domicile ou votre véhicule à clé
 - n'hésitez pas à vous faire accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur de billets, ou lorsque vous allez percevoir votre pension
 - ne renseignez jamais vos coordonnées bancaires par courriel ou par téléphone

Bref, ne simplifiez pas la tâche du cambrioleur, Le temps qu'il lui faudra pour repérer les lieux et forcer votre porte d'entrée peut permettre à un voisin de le repérer et de signaler immédiatement les faits à la gendarmerie en **téléphonant au 17**, soit au **Maire** grâce au numéro **d'urgence : 06 51 84 76 36**, soit à un **conseiller**, soit à l'un des quatre **référénts**. N'oubliez pas de noter tous les détails qui vous sembleront importants (plaque minéralogique, tenue vestimentaire ...) **Nous vous rappelons les coordonnées de nos référents:**

Franck LAIGRE

☎ 03 81 60 22 45

Céline CANDAS

☎ 09 54 06 19 91

Gérard BOLE-RICHARD

☎ 09 80 31 28 39

Serge JEANGUYOT

☎ 03 81 58 00 23



Ma gendarmerie en ligne!

UN CONTACT NUMÉRIQUE 7J/7 ET 24H/24

Une question ?
Besoin de nous
contacter ?



La brigade numérique répond à toutes les questions
ayant trait à la sécurité du quotidien

RENSEIGNER

Apporter des réponses à l'utilisateur dans tous les domaines :
journée défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne,
armes, code de la route, procurations, environnement...

PRÉVENIR

Aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles
ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors,
drogues, cybersécurité, intelligence économique, radicalisation...

ORIENTER

Guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux téléservices,
accompagner vers les services nationaux ou territoriaux.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

@gendarmerienationale

@gendarmerie



Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112



RECENSEMENT ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS PENSEZ AU RECRUTEMENT

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ?

Deux possibilités s'offrent à vous:

- Par internet

1- Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.

2- Munissez-vous des documents numérisés suivants: pièce d'identité et livret de famille.

3- Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche », tapez « recensement citoyen en ligne ».

4- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants:

Pièce d'identité et livret de famille.



Renseignements et contacts: Centre du service national de Besançon (départements

25/39/70/90) tél 03 81 87 18 81 www.defense.gouv.fr/jdc

OPERATION tranquillité-séniors et tranquillité-vacances



Demande individuelle

Des imprimés opération tranquillité séniors et des imprimés tranquillité vacances sont à votre disposition en mairie. *ou sur pelousey.com*

Stop pub

C'est certes moins important, mais pour beaucoup d'un intérêt non négligeable, vous pouvez aussi retirer en mairie des autocollants "STOP PUB"



RÉCUPÉRATION DE VÉLOS

Quoi ?

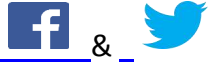
Faire un don de vélos abandonnés ou voués à la déchèterie.

Pour qui ?

Association loi 1901 **Vélocampus Besançon**.

Son objectif : Promotion de la bicyclette pour tous(tes) comme mode de déplacement actif et durable sur le territoire bisontin et l'agglomération.

<http://www.velocampus-besancon.org>



Pour quoi ?

- > Remettre en état puis dans le circuit des vélos voués à l'abandon ou à la destruction : vente d'occasion aux citoyens pour un prix modique
- > Récupérer des pièces sur les vélos épaves : alimenter l'atelier d'autoréparation mécanique ouvert plusieurs fois par semaine aux adhérents.

Comment et quand ?

Vous pouvez apporter vos vélos à la mairie de Pelousey qui les stockera au profit de Vélo Campus

Quel type de vélos ?

TOUS, qu'ils soient en état de rouler ou non.



N'EN JETEZ PLUS !



Chaque jour, des centaines de vélos partent à la ferraille alors qu'ils peuvent être réparés et utiles à de nombreuses personnes. Si votre ancien vélo vous encombre faites-en don à l'association Vélocampus, quel que soit son état, et il retrouvera rapidement un heureux propriétaire.

contact@velocampus-besancon.org
www.velocampus-besancon.org
Facebook / Twitter / Instagram



OPÉRATION SOLIDARITÉ BOUCHONS



La collecte des bouchons se poursuit dans le village. Une bénévole de la commune les porte à l'association La Croix Verte basée à Roche-Lez-Beaupré. C'est dans un petit local prêté par la municipalité que des bénévoles trient, broient et conditionnent les bouchons (plastique et liège). En 2017, la Croix Verte a financé à hauteur de 3000 euros, pour deux foyers nouvellement créés à Dole pour accueillir des personnes handicapées : 2 chaînes stéréo / 4 téléviseurs / 2 radios CD = 2 972 euros. Les pensionnaires ont été heureux de découvrir ce matériel offert par la collecte des bouchons.

Le projet 2018 est en faveur d'une association de Saint-Lupicin afin de financer du matériel spécifique au tir à l'arc pour des personnes touchées par un ou plusieurs handicaps.

Pour 2019 cela sera au profit d'une association de Franois.

Depuis 2003 la Croix verte a pu collecter, grâce à ses bénévoles, 320 tonnes de bouchons pour financer 19 projets d'une valeur de 52 193 euros.

Chaque bouchon est important. C'est cette chaîne solidaire qui permet de faire bénéficier des personnes à mobilité réduite ou mentale, d'un matériel leur offrant la possibilité de loisirs adaptés à leur handicap (tricycles, tir à l'arc, sarbacane, fauteuil pour ski, livres en brailles, joelettes...).

<http://www.lacroixverte.fr>

Vous pouvez déposer vos bouchons en Mairie

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

LES DEUX HEURES DE PELOUSEY

Samedi 26 mai 2018



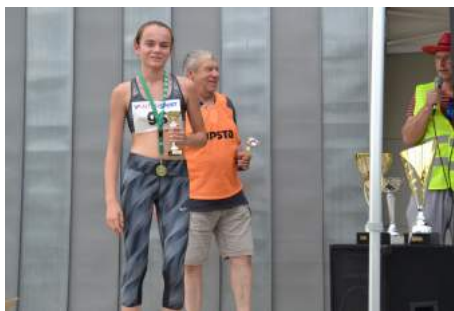
C'est par un temps clément et dans la bonne humeur que plus de 100 coureurs de tout âge se sont affrontés lors de la 3ème édition des 2 heures de Pelousey.



Dans un premier temps, nos jeunes de 2010/2011 se sont affrontés sur un parcours de 400 m, et c'est avec beaucoup de brio que Jules s'est imposé.



La seconde course des jeunes 2008/2009 a vu Alexis l'emporter avec une belle aisance.



Dans la course des plus grands (en l'occurrence des plus grandes, faute de garçons), c'est Chloé qui, dans une course très dure, a remporté la victoire sur une distance de 1500 m.



Christian, accompagné du trésorier de l'association, a pu alors lancer la course officielle des 2 heures de Pelousey. Parmi les équipes, on a pu, entre autres, remarquer la présence bien sympathique d'une équipe "Municipale".



La course a vu la victoire par équipe du quatuor "Vaincre Parkinson", et en individuel, de celle de Jean Christophe Haack, devant Louis Bourdat et le vainqueur des deux précédentes éditions, Stéphane Haack.



A l'issue de l'épreuve, Christian a tenu à remercier les membres du bureau de l'association Pelousey Foot Loisir pour leur courageux investissement, les sponsors, la municipalité, et évidemment tous les participants à cette belle épreuve, dont Pelousey Court Tout Doubs toujours aussi présent.



Comment ne pas féliciter tous les bénévoles qui ont su assurer la sécurité, tenir la buvette et le grill... en un mot permettre à tous les concurrents et spectateurs de passer une bien agréable journée qui s'est prolongée, pour le plus grand plaisir de tous, accompagnée par la talentueuse chanteuse Lionelle.



APPEL DU 18 JUIN

Lundi 18 juin 2018



Le défilé, précédé par les porte-drapeaux, s'est rendu au monument aux Morts. En l'absence de Claude Pétrignet, le vice-président de Pouilley-les-Vignes, Guillaume Morel a géré la cérémonie. Après la montée des couleurs, le président d'honneur Marcel Vuillemin, a rappelé dans quel contexte s'était déroulé l'événement. Le président Daniel Farenc Berre a ensuite fait la lecture de l'appel du général De Gaulle.



Une minute de silence et la Marseillaise ont suivi l'appel aux morts. Après les remerciements aux porte-drapeaux par les autorités, dont madame le Maire et le conseiller départemental, le Chant des partisans et le discours du président, Guillaume Morel a clos cette belle cérémonie. Tout le monde s'est alors rendu salle Saint-Martin pour y partager un bien agréable apéritif.

ET MAINTENANT, PLACE AU COLLÈGE!

Lundi 2 juillet 2018

À 14 heures, les élèves de CM2, accompagnés de leur professeur, Gilles VERNET, se sont rendus dans la salle de la Mairie. C'est pour eux la fin de l'école primaire, et j'avoue être toujours quelque peu ému d'assister à ce moment beaucoup plus important qu'il n'y paraît dans la vie d'un enfant. En effet, celui-ci devra se créer de nouveaux repères, avec de nouveaux copains de classe, plusieurs professeurs par jour, des horaires de cours différents, une école plus grande et relativement éloignée de son domicile ...

C'est vraiment une page qui se tourne. Les grands CM2 vont devenir de petits 6èmes!

Benoît Ricloux a tenu à souligner toute l'importance de cette véritable transition dans la vie des enfants, dont le premier signe concret sera l'usage des transports scolaires pour se rendre au collège. Il leur a aussi demandé de ne pas hésiter à signaler aux adultes du collège et de notre mairie tout fait ou comportement qui leur paraîtrait anormal.

Dans les échanges avec les enfants, les symboles et les valeurs de notre république ont été évoqués, ainsi que la possibilité qui leur est maintenant donnée de rejoindre la Commission Jeunes Citoyens de la commune.

Pour conclure ces riches échanges, les futurs collégiens se sont vu offrir un joli stylo en bois gravé à la date de leur dernière année scolaire à l'école primaire.

Enfin pour supporter au mieux la température caniculaire, ils ont pu profiter de bien agréables boissons rafraichissantes.



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Les chasseurs sont en vacances, nous attendons la rentrée. C'est le temps des naissances.

Notre bureau se compose toujours de:



Président
Claude Guillot

Vice-Président:
Daniel Farenc Berre

Secrétaire
Yvan Cuby

Trésorier
Philippe Morard

Membres
Pierre Vernerey
Thierry Juniat

Faites attention à vos chiens!



Bon été à tous!
Claude GUILLOT



LES VIGNOTTES



Chers Amis du club des " Vignottes"

Les vacances approchent aussi pour nous, aussi nous allons mettre les jeux en repos à partir du mercredi 4 juillet 2018 et nous reprendrons nos réunions le mercredi 5 Septembre 2018.

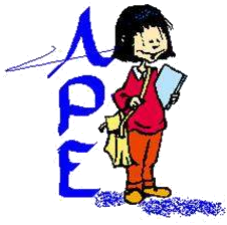
Les membres du bureau et moi-même, vous souhaitons de passer de bons moments avec vos enfants et petits enfants.

Nous pensons à nos malades. Qu'ils reviennent vite en forme pour de passionnantes parties de belote!

Venez nombreux!

À bientôt!

Françoise MAIRE



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Samedi 19 mai 2018



La vente des plants et fleurs de l'horticulteur Patrick Boichard a été une belle réussite. Les produits de qualité ont été très appréciés des acheteurs, et ce sont environ 300 € de bénéfice que l'APE a réalisé. Une somme qui sera évidemment totalement utilisée pour améliorer la vie des élèves et pour financer en partie les projets de l'école.

Mais ceci ne pourrait exister sans le très beau dévouement des membres de l'association!

Il est d'ailleurs bon de signaler leur courage dans la tenue de la buvette de la soirée "Faites de la Musique", de même que dans celle de la fête de l'école, où en plus, ils ont assuré la préparation des collations.



Repas des anciens combattants

Samedi 16 juin 2018



C'est dans une ambiance ô combien festive que les Anciens Combattants de Pelousey ont partagé un excellent repas dans la salle Saint-Martin.

Michel AIROLDI

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CANTON D'AUDEUX

Le samedi 15 septembre à 15 heures, dans la salle communale de Recologne, l'Amicale des Anciens Combattants du Canton d'Audeux organise une conférence sur le thème :

"LA GENDARMERIE EN FRANCHE COMTÉ"

Venez nombreux !

Afin de faciliter l'organisation, merci d'appeler le 03 81 58 10 43 pour vous inscrire.

Le Président

Hubert COULON



C'est par une température caniculaire que s'est déroulé le tournoi de pétanque de l'ALE, au profit du "Cap Mozzagrogn".

On peut regretter un nombre d'inscrits relativement modique, sans doute en partie dû au repas de nos anciens combattants qui se déroulait à la même heure, au grand dam d'ailleurs du passionné de pétanque qu'est le président Farenc Berre.



C'est néanmoins dans une excellente bonne humeur que s'est déroulée l'épreuve. Tout le monde a pu se désaltérer à une buvette tenue entre autres par Julie Enard qui a remis à Michel Pouzol, le président du jumelage, un magnifique panier garni pour sa bonne estimation de son poids (du panier...).

Ce sont les Pelouséens Maud et David qui ont remporté le concours face à Pierre et Christian.



Dès la fin de l'épreuve les organisateurs se sont hâtés de démonter les chapiteaux et autres installations afin de les transporter sur l'espace de la Noue pour la soirée "Faites de la musique".

Les marches étaient organisées dans le cadre du CCAS de Pelousey, elles font maintenant partie des activités de l'Association Loisirs Évasion. Ceci ne change en rien l'esprit de cette activité qui donne toujours priorité aux « anciens » ayant envie de marcher en groupe, car c'est évidemment plus sympathique et plus sécurisant que de marcher seul.

Les participants se rendent en covoiturage sur les lieux du départ où, dans la bonne humeur, ils font une marche d'environ 5 km, sans difficultés importantes et sur des lieux peu fréquentés.

Le vendredi 22 juin, Michel François avait programmé une marche au départ de La Belle Étoile, dans le bois proche de Grandfontaine.



N'hésitez pas à venir rejoindre cette belle équipe tous les vendredis à 9h30 au parking des écoles de Pelousey.

Michel AIROLDI

FAITES DE LA MUSIQUE À PELOUSEY

Samedi 16 Juin 2018



C'est par une chaleur estivale que, pour le grand plaisir d'un nombreux public, les artistes se sont succédé sur la scène de la maison de la Noue, de 18h30 à plus de minuit.

Accompagnée par le guitariste de Pelousey Thierry Laurent, et dirigée par "le chef de chœur" Khalid Rabouaa, La Commission Jeunes inaugura le spectacle avant de laisser la place aux différents groupes.



STARCOYOTTE, DOUBS VOICE, L'OREILLE DU CHIEN, TRACKS, POC, COOP et BUCÉPHALE ont alors rivalisé, tant sur le plan vocal que musical et scénique.



Si cette soirée a été une grande et belle réussite, c'est avant tout grâce au travail remarquable de tous les volontaires qui ont, dans la bonne humeur, installé les chapiteaux et les différents stands pour permettre au public de se désaltérer à une buvette (tenue entre autres par les membres de l'APE) et de profiter d'une magnifique barbecue. N'oublions pas que ces mêmes courageux volontaires ont eu la lourde tâche de remettre le site en état. Enfin, comment ne pas souligner la visite, ô combien plaisante, des pensionnaires du Château d'Uzel!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018

L'Assemblée Générale de l'ALE s'est tenue le mercredi 20 juin 2018 à 20h30 à la salle Saint Martin, avec une vingtaine de personnes extérieures à l'association – merci pour leur présence !!

Après le bilan moral du Président, les bilans de chaque activité de l'Association commentés par les Responsables, puis le bilan financier de notre trésorière et le vote du budget alloué à l'action CAP-MOZZAGROGNA (dont le départ est prévu le vendredi 3 août 2018), c'est dans la joie et la bonne humeur que l'ALE a clos son année 2018/2019 autour d'un verre de l'amitié associative !

Nous avons dû dire « Au Revoir » à notre sortant :

Christophe LALUBIE (à gauche sur la photo)

***Un grand merci à lui pour son implication
au sein de l'Association pendant 5 ans.***

Et « Bienvenue » à nos 3 entrants :

Eric VERNAY – Virginie GIACOMINI – Geoffroy BRISCHOUX



2018-2019



**ASSOCIATION
LOISIRS ÉVASION
PELOUSEY**

BUREAU

ALE

Président

Laurent BERTHOD

Vice-Présidents

Anne BOSIA et Pierre BICHET

Trésoriers

Nathalie SCHILD et Dominique POUZOL

Secrétaires

N'OUBLIEZ PAS :

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 5 septembre à 19h30 à la salle Saint Martin pour les inscriptions.

Surveillez vos boîtes aux lettres début août, vous découvrirez notre nouvelle plaquette qui sera également sur le site de la Mairie.

À NOTER CETTE ANNÉE : 7 NOUVELLES ACTIVITÉS

- * **Baby Yoga (3 – 7 ans)**
- * **Guitare**
- * **Hip-Hop (9 – 14 ans)**
- * **Kart**
- * **Marche douce**
- * **Pilates**
- * **Salsa / Danses Orientales**



Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances dans l'attente du plaisir de vous retrouver à la rentrée!

Pour l'ALE

Sophie LALUBIE



CHORALE KRYZALYA

Samedi 26 mai 2018



La chorale Kryzalya a organisé un concert à l'église de Pelousey afin d'offrir un don à Retina, une association à but non lucratif dont l'objectif est de vaincre les maladies de la vue.

Les chorales de Chaux-la-Lotière et de Rioz étaient invitées à ce concert.

Le public, ravi du spectacle, a permis à l'association Rétina de récolter 340 € de dons.

La rentrée de la chorale se fera le 18 septembre 2018.

L'association a besoin de nouveaux membres, n'hésitez pas à venir rejoindre cette très sympathique équipe .



Pour cela, n'hésitez pas à contacter la chef de Chœur Paule PERROS au **03 84 77 06 09** ou la présidente de l'association Fabienne LEJEUNE au **03 81 55 06 60**



AMICALE PELOUSÉENNE POUR LE DON DU SANG

Mercredi 27 juin 2018



37 personnes présentées et 35 poches pour la collecte du 27 juin.

Ce petit rebond en cette période estivale et de coupe du monde nous redonne confiance pour la suite.

Merci à ceux qui ont répondu présent :
vosre disponibilité et générosité sauvent des vies.

MERCI D'AVOIR PARTAGE : UN PEU DE VOTRE POUVOIR : UN PEU DE VOTRE TEMPS : VOTRE ENGAGEMENT.

Odile BOIVIN

Car rappelons-le:

Vous avez entre 18 et 70 ans, vous pesez au moins 50 kg:

VOUS ÊTES APTE AU DON

et muni d'une pièce d'identité, **en 45 minutes** (l'inscription, l'entretien confidentiel, le prélèvement, le repos et la collation)

VOUS POUVEZ SAUVER UNE VIE.



Chaque année, en France, près d'un million de malades est soigné grâce au don du sang. Une femme qui perd beaucoup de sang lors de son accouchement, une personne atteinte d'un cancer et que la chimiothérapie affaiblit, un enfant souffrant de drépanocytose, un accidenté de la route...

Tous ont besoin de vos dons pour guérir.

Il n'existe pas de produit capable de se substituer complètement au sang humain. Le don du sang est donc indispensable pour sauver une vie.

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable, qui permet chaque année de soigner près d'un million de malades.

ÉTAT CIVIL

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Nous avons le plaisir de vous faire part du Pacte entre:

Amélie BAUD et Sylvain BOILLOT le 09/06/2018

Marielle PECHOUX et Jean-Marie BULLIER le 16/06/2018

NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de:

Margot PERCHERON FONTAINE le 16/05/2018

Valentin BAULIEU le 21/05/2018

Elyna CORNIER le 11/06/2018

Sohan LAKHDAR le 08/07/2018

DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de:

Georges GOURAND le 22/05/2018

Pierre BELOT le 01/07/2018

Jean-François GRAVIER le 06/07/2018

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal

présentent à leurs familles leurs très sincères condoléances

LOCATION DE SALLES - PRÊT DE MATÉRIELS

Pour louer une salle ou pour emprunter gracieusement un matériel, merci de contacter le secrétariat de Mairie par téléphone ou par mail, ou de vous renseigner auprès des secrétaires aux heures d'ouverture au public (voir dernière page).

- Le matériel ne doit pas sortir du village. Il sera, évidemment, restitué propre et en bon état.
- Pensez à réserver en mairie le plus tôt possible.
- Un véhicule adapté et des volontaires assez nombreux pour le transport s'imposent.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

**CONCOURS DE SKATE-BOARD,
TROTINETTE, BMX ...**



Samedi 1er septembre 2018

RENTRÉE SCOLAIRE



Lundi 3 septembre 2018

DON DU SANG
Maison de la Noue à 16H30



Mercredi 7 novembre 2018

ARMISTICE 1914 - 1918



Dimanche 11 novembre 2018

LES FONDUS DE LA MARCHÉ



Samedi 01 décembre 2018

Horaires d'ouverture de la bibliothèque à la maison de la Noue

Mercredi: 14h 00 à 16h 00 }
Jeudi: 16h 00 à 17h 00 } **Sauf vacances scolaires**
Samedi: 10h30 à 11h30

Rappelons que le prêt de livres est gratuit.

Contact: ☎ 03 81 55 91 18 - biblio.pelousey@orange.fr

Horaires autorisés pour les engins à moteur (tondeuses....)

(arrêté préfectoral du 19/04/05)

Jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h

Horaires d'ouverture des déchetteries

PLACEY et PIREY

Heures d'hiver

(du 1er Novembre au 28 Février)

Du lundi au samedi: de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50

Vous pouvez déposer déchets verts, gravats, encombrants, ferraille, batteries, huiles usagées, verre...



Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Se présenter 1/4 h avant la fermeture

PENSEZ À VOS BADGES (Formulaires de demande disponibles en Mairie)

Les contacts utiles

Urgence sécurité gaz 24h/24 et 7j/7 :

☎ **0 800 47 33 33**

Raccordement Gaz :

De 8h à 17h du lundi au vendredi.

☎ **09 69 36 35 34**



Pour tout autre renseignement : consultez le site internet de GRDF www.grdf.fr

MAIRIE DE PELOUSEY

19 Grande Rue ☎ 03 81 58 05 16 Fax: 03 81 60 21 41 Email: contact@pelousey.com

NUMERO D'APPEL SEULEMENT EN CAS D'URGENCE: ☎ 06 51 84 76 36

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi		17h à 19h
Mardi	10h à 12h	
Mercredi	10h à 12h	
Jeudi	10h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	16h à 18h
Samedi	10h à 12h	

Fermetures du secrétariat de mairie



· Jeudis 12 et 19 juillet

· Jeudi 16 août

· Samedi 18 août

Le conseil municipal

Tous les comptes-rendus de conseil municipal sont affichés sur les panneaux de la mairie et sur pelousey.com.

Santé

Urgences médicales assurées par les médecins du secteur, la nuit, le WE et jours fériés ☎ 39 66

Urgences pharmacie ☎ 32 37



Dr Pierre-Luc Mesnier, médecin généraliste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 41 00

Mmes Sabrina Mendes et Amandine Blondey-Paul, infirmières: 15 bis grande rue ☎ 03 81 58 98 17

Mme Christine Ardiet, orthophoniste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 49 79

Mme Marie-Jo Gacek, conseillère conjugale, psychothérapeute, sexothérapeute: 38 grande rue ☎ 06 84 39 20 74

Bien Être

Mme Kathy Chauvin, thérapeute psycho-corporel- énergétique / Kinésiologue / Somatorelaxologue / Consultante en développement personnel et gestion du stress : 6 grande rue ☎ 06 17 79 89 99

Mme Aurélie Deloron, Hypnothérapeute Praticienne PNL Thérapies Brèves: 12 rue du verger fleuri ☎ 06 33 91 97 11



Assistantes maternelles agréées

La liste des assistantes maternelles agréées ainsi que les coordonnées du Relais Familles Assistants Maternels sont disponibles en Mairie ou sur le site: pelousey.com rubrique « services »

Contact local pour l'Est Républicain

Jean-Marie GUIERDET ☎ 06 88 06 18 46 - jmguierdet@orange.fr

Demande d'articles gratuits en cas de naissances, mariages ou de décès.



Responsable de la publication: **Catherine BARTHELET**

Réalisation du bulletin: **Michel AIROLDI** mi.air@sfr.fr

Crédits photos: Michel AIROLDI et les présidents des associations

Les libellules de Pelousey

